

75 avenue permis
75 avenue de Paris
42300 ROANNE
<https://75-avenue-permis.com/>

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (ordinateur) ou via Internet.

Vous pouvez suivre la formation théorique en présentiel sur nos horaires d'ouverture. Une personne sera toujours présente pour répondre à vos questions.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme.

Avec les corrections sur demande par le moniteur :

- Michel Galland, numéro d'autorisation d'enseigner : A 04 063 0004 0, valide jusqu'au 11/09/2026

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en campagne ;
- sur voie express ;
- de nuit (leçons prises en hiver)
- en tout temps (pluie, neige, ensoleillé)

Ces leçons sont dispensées par le moniteur :

- Michel Galland, numéro d'autorisation d'enseigner : A 04 063 0004 0, valide jusqu'au 11/09/2026

Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Nous partons dans une ville plus grande pour pouvoir faire face à de nouvelles situations.

Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Cours collectifs :

Lors des rendez-vous pédagogiques cela se passe dans la salle de code les samedis matins avec les élèves en conduites accompagnée, ainsi que leur représentant légal. Ce rendez-vous est effectué par le gérant de l'auto école :

- Michel Galland, numéro d'autorisation d'enseigner : A 04 063 0004 0, valide jusqu'au 11/09/2026

Les thèmes abordés sont : l'alcool, la drogue, la vitesse, le téléphone au volant, la distance de sécurité, la fatigue.

Nous faisons également des rendez vous d'une heure abordant le sujet des vérifications du véhicule, en rapport avec les questions posées le jour de l'examen. Ce rendez vous se déroule devant l'auto école, avec la voiture à l'arrêt. Il est composé de maximum 4 élèves. Ce rendez-vous est dispensé par le moniteur :

- Michel Galland, numéro d'autorisation d'enseigner : A 04 063 0004 0, valide jusqu'au 11/09/2026